



# 13

L'indépendance  
au service de tous!

## Déclaration

Le 16 octobre 2017, le Directeur Général a utilisé « ULYSSE » comme moyen de propagande pour informer l'ensemble du réseau sur sa décision de modifier de manière unilatérale les règles de mutation .

Sachant que le 19 octobre un groupe de travail était prévu avec les OS, Drôle de procédé !!!!

En effet, dès lors que tout est public, il devient plus difficile de reculer sur une ou plusieurs propositions.

Résultat, le 19 octobre, cette séance était présidée par M.MAGNAN qui avait un mandat, sans marge de manœuvre. Après 2h de tour de table les OS ont quitté la salle .

Suite a cette mascarade, les Secrétaires nationaux des OS ont obtenu une audience avec le Directeur Général, et un premier groupe de travail s'est tenu le 29 novembre 2017.

Aujourd'hui lundi 19 février 2018, vous nous proposez une rencontre pour nous informer, je suppose !! sur les modalités de la préfiguration.

A ce jour, les détails des conditions d'affectation au département n'ont toujours pas été abordées.

S'agissant plus particulièrement des garanties individuelles et collectives qui s'appliqueraient aux personnels, FO-DGFIP a d'ores et déjà indiqué qu'il ne saurait exister autant de règles d'affectations fines que de directions locales et que, en conséquence, les discussions et l'établissement des dites garanties relèvent du niveau national.

Une chose est sûre néanmoins, la question des suppressions d'emplois est centrale et c'est bien elle qui sert de justification à l'ASR .

La conséquence immédiate des restructurations, fermetures et fusions de sites est la réduction du nombre de destinations possibles par mutation.

Alors, le choix se pose en termes très clairs : faut-il mener un combat pour conserver la possibilité théorique d'atteindre depuis le niveau national une destination rêvée qui, ASR aidant, n'existera bientôt plus ou faut-il tout mettre en œuvre pour préserver le plus grand nombre de destinations réelles ?

A FO-DGFIP, nous avons choisi de ne pas nous tromper de combat. Pour mémoire FO-DGFIP revendique 2 mouvements de mutation par an.

Devant une situation si peu établie nous demandons le retrait du Département des Bouches-du-Rhône de la préfiguration de l'affectation nationale au département au 1<sup>er</sup> septembre 2019.

**Section locale FORCE OUVRIERE des Bouches-du-Rhône**

**FO - DRFiP3 16 rue Borde**

**Tél : 04 91 17 92 04 / 05 Mèl : [www.fo-dgfip-sd.fr/013](http://www.fo-dgfip-sd.fr/013)**

## Compte rendu de la réunion informelle du lundi 19 février 2018

Ce jour, le Directeur Régional a réuni les organisations syndicales locales pour une réunion informelle sur les nouvelles règles de gestion dans le cadre de la préfiguration a/c du 1 septembre 2019.

Dans un premier temps M.BONNET nous dit ne pas avoir candidaté, la DRFIP13 a été sollicitée par la Direction Générale pour participer à la préfiguration car notre département avec deux secteurs (131-132) et ses spécificités est un cas particulier.

**A FO-DGFIP13, il y a longtemps que nous ne croyons plus au hasard.**

Le DRFIP13 souhaite avoir un échange, pour nourrir le dialogue social et attend nos propositions .

Dans un second temps , M HUART nous rappelle brièvement ce a quoi nous devons nous attendre lors de la mise en place des nouvelles règles qui seront généralisées en septembre 2020.

- Affectation Nationale au département pour le cadre A,B et C (sans RAN)
- Affectation précise dans un service se fera au local ( ancienneté administrative )
- Priorité aux mutations dans le département.

Dans les BDR en septembre 2019 : Mutation au département, sans RAN , ni mission/structure On nous précise, que l'affectation à l'ancienneté administrative reste un gage de transparence. Ce sont deux mouvements de mutation qui sont conçus localement, et validés lors d'une même CAP locale.

Les représentants FO-DGFIP13 ont écouté attentivement les propos du Directeur Régional mais n'ont eu de cesse de reprendre **les éléments et les arguments de notre déclaration (ci-jointe)**, car ces règles ne doivent être discutées uniquement dans un contexte de GT National, le prochain est prévu pour le jeudi 5 avril 2018.

Nous pensons aussi que le combat pour de meilleures règles de gestion n'a de sens que dans le cadre d'un combat plus large pour le maintien des missions, du réseau et l'arrêt des suppressions d'emplois

**Quand il n'y a plus de mission ni service, il n'y a plus ni agent ni règle de gestion à défendre**

-